

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION LUNDI 13 MARS 2017

Absent excusé : JM. BOURGUOIN – P. CHIARONI – R. COMBAZ – T. HENNY

Présent(e)s : MA. CANU – C. GAMBA – S. PROCUREUR - B. VENDELLI
Mrs R. BECK – M. CANFORA – F. CONTI – JP. GANTEAUME – C. GARAIX – G.
GARCIA - G. GONZALEZ – E. JUILLET – JP. LAFONT – C. MARTINEZ – D.
MELLET - Y. SZYMCZAK

Secrétaire : Brigitte JUILLET

Début de la séance : 19 h 16

Après lecture du PV du Conseil d'administration du 31 Janvier 2017, approbation par les membres du CA.

Lecture du PV du Bureau Exécutif du 14 Février et adoption.

M. CANFORA, informe le Conseil d'Administration les options prises par le Bureau exécutif. Celles-ci sont validées.

STATUTS DE LA COORDINATION REGIONALE ET PROJET

La confrontation de nos projets respectifs (Provence et Côte d'Azur) est essentielle au bon lancement du processus de fusion. Une fois d'accord sur l'idée que nous nous faisons du futur Comité il sera facile d'en décliner toutes les modalités. Le projet fixe de grandes orientations et reste suffisamment ouvert pour permettre à la nouvelle équipe dirigeante de mettre en place les dispositions qui lui sembleront les meilleures.

Pour ce qui relève des statuts, le Président fait part de la trame qu'il a proposée à André LECAT. Ce dernier en a validé les termes mais doit, comme nous, soumettre le texte à son CA. Ces statuts sont directement inspirés de ceux adoptés dans le cadre de la fusion Rhône Alpes Auvergne menée à bien notamment par M. CALLOT.

Concernant le projet, il est préférable d'attendre la réunion de fusion du 31 Mars 2017, avec le Comité de Provence et Côte d'Azur.

CONVENTION ETR

Concernant, l'ETR, Mr CANFORA, signale que l'idée de recréer celle-ci est son souhait et qu'il a été conforté dans ce sens, à la fois par les objectifs fixés par le Projet fédéral 2017 et l'ouverture de financements CNDS pour les ETR.

La convention pluriannuelle est adoptée à l'unanimité.

TOUR PACA JUNIORS EDITION 2017

Une réunion de préparation a eu lieu le 3 mars 2017, le compte rendu est distribué aux membres du CA, pour information.

Toujours dans l'attente de l'accord de la subvention de (42 000 €) qui doit passer en commission d'ici peu.

Les modalités restent inchangées, le cahier des charges et le règlement intérieur sont identiques à l'année 2016.

ASSEMBLEE GENERALE FFC 2016

Nous avons le plaisir de vous informer que deux licenciés du Comité de Provence ont été élus, Marie Antoinette CANU élue dans le collège général et Stéphane GARCIA dans le collège BMX.

(Voir communiqué de presse).

RELANCE DE L'ACTIVE DE LA PISTE

M. CANFORA, nous informe qu'il va adresser un courrier à M. MIRON, afin d'obtenir un peu plus de souplesse dans l'utilisation des installations.

Une enveloppe de 300 000 € aurait été actée pour la réfection de la piste.

COMITE DE REDACTION OCP

M. CANFORA, souhaite revoir la formule de l'OCP,

- une page pour chaque Comité départemental
- Edito du Président
- Un encart pour les présidents de club
- Note du CTS
- Une partie informations officielles
- Publication du CA et BE
- Articles des différentes commissions
- Résultats
- Détails d'organisation

Comité de rédaction : Pour le

- 04 : F. CONTI
- 05 : en attente
- 13 : Y. SZYMCZAK
- 84 : M. GARCIA doit nous informer

Dans le prochain OCP, nous aurons le calendrier du Président et l'edito en préparation.

MODIFICATION DU CONTRAT TELEPHONIQUE AVEC PARITEL

Le Comité de Provence a la possibilité d'accéder à la fibre située aux abords du bâtiment, à prix quasi constant, sur la base du contrat identique à l'actuel.

Montant de l'abonnement + maintenance 2016 : 299 € par mois

Montant de l'abonnement + maintenance 2017 : 292 € par mois

Le CA, propose au Comité de se rapprocher d'Orange.

Arrêt de l'abonnement 06 (A la disposition de M. BERGEAT) fin du mois de Mars.

INTERVENTION DES COMMISSIONS

Ecole de Vélo : réunion Règlement du TRJC

Piste :

12 et 18 Avril : Stage

13 Mai : Masters PACA

Coupe de France A l'Américaine

Le CD13 fera une équipe.

Championnats de France Piste – Réponse plus tardive, pour savoir si ceux-ci se dérouleront à Hyères.

Commissions des Féminines :

Proposition d'un Challenge Méditerranéen. Le Comité de Provence est partant et il rajouter une date : 24 mai – La Barben

Validation

Commission VTT :

TRJV en commun ?

2 Juillet les Orres Descente

Commission BMX :

Coupe de France BMX : M. MARTINEZ demande au CTS d'être présent.

Information : Le 5 mai, réunion de la Commission BMX

M. MARTINEZ, est invité à la première réunion de l'ETR qui doit se dérouler le 22 Mars.

Il remercie le Comité, pour la mise en ligne des engagements internet pour les épreuves BMX.

Commission ARBITRAGE :

Recherche de jeunes arbitres pour le futur

M. CONTI, demande à M. CANU d'intervenir dans le 04, pour les désignations. Cela n'est pas possible.

CNDS :

Rappel du caractère obligatoire de la Convention ETR. Proposition de projet en rapport avec la sécurité et plus spécifiquement les signaleurs. Discussion avec la préfecture des BdR et le signalement de quelques petits manquements.

Démarche à faire auprès de nos bénévoles

Faire une fiche de travail afin de leur expliquer le sens de la fonction d'un signaleur.

M. CANFORA, désire rencontrer les responsables des préfectures du 04/05/84, afin de parvenir à harmoniser les modalités d'organisation qui peuvent différer.

PROPOSITION DU CONSEIL REGIONAL A L'OCCASION DU TOUR DE France

M. MIRON, lance l'idée de places mises à disposition du Comité au Stade Vélodrome à condition que les places réservées soient effectivement occupées. La mise en place d'un stand aux abords du stade est aussi envisagée.

Attention si les Ecoles de Vélo sont sollicitées pour faire une épreuve en amont, elles ne pourront pas être à deux endroits à la fois.

QUESTIONS DIVERSES :

CD84 : Le Président M. GARCIA, indique ne plus faire confiance au Comité Régional

CD13 : Le Président M. SZYMCZAK, sera présent au Championnat Départemental VTT.

Il nous informe de la belle organisation de la « MULTIPOLE » à BERRE

CD 04 : Le Président M. CONTI, nous a fait part de ses difficultés avec la RO SISTERON.

Il annonce la venue d'un nouveau club de VTT à Barcelonnette

M.JUILLET, informe le Président M. CANFORA que M. BATINICH souhaite LE rencontrer en vue d'un éventuel partenariat.

Un accord frontalier est demandé par l'Italie (Le Piémont). Entériné

Problème des PC/PCO

M. JUILLET et M. GARAIX doivent se réunir afin de faire le point sur la mise en place de la réglementation pour la montée de catégorie. Mais également de faire un bilan une fois par mois pour vérifier les résultats dans les différentes épreuves.

TROPHEE DES ORRES

Intégration de la catégorie JUNIOR dans cette épreuve lorsque il n'y a pas de challenge Provence.

Fin de la réunion : 22 H 15